

## Demande de logement "pas prioritaire"...

Par **Bill69**, le **25/10/2015** à **13:18**

Bonjour,

Nous sommes locataire d'un appartement T3.

Nous sommes un couple avec deux enfants (6 et 4 ans).

Je suis conducteur poids lourd, à la recherche d'un emploi depuis Juillet 2015 mais je travaille en intérim depuis cette date.

Mon épouse est comptable en cdi depuis Octobre 2014. Depuis presque 5 ans, nous renouvelons un dossier de logement afin d'obtenir un logement "Type 4" chez Porte des Alpes Habitat à Saint Priest.

Nous leur avons récemment fait savoir par courrier avec accusé de réception que le propriétaire de notre appartement tenait à le vendre afin de payer les frais de sa maison de retraite. Suite à ce courrier une responsable, Mme Gargovitch, nous fait savoir qu'elle a deux appartements à nous proposer. Nous nous arrêtons sur l'un d'eux et fournissons les papiers nécessaires afin d'étudier notre dossier. Nous demandons à visiter l'appartement concerné mais Mme Gargovitch refuse, expliquant que nous ne pourrions le visiter qu'après la commission d'attribution. Je trouve cela étrange car dans le passé, cette office HLM nous a déjà proposé deux appartements qui nous ont été refusé car des familles étaient prioritaires mais nous avons quand même l'autorisation de les visiter avant la commission d'attribution. Celle-ci passé, nous apprenons par mail que le logement proposé ne nous sera pas attribué. Pire, nous apprenons nous nous retrouvons en 3ème position.

Je rappelle quand même notre situation :

- je suis à la recherche d'un emploi.
- nous vivons dans un T3 avec deux enfants en bas âge.
- nous vivons dans un appartement dont le propriétaire veut le récupérer afin de le vendre et payer sa maison de retraite en principe à partir du mois de Novembre 2015.

J'ai le sentiment que la commission d'attribution s'est servi de mon dossier afin de faire passer les 3 dossiers comme la loi les y obligent.

Depuis le mail, je tente de joindre la responsable par téléphone mais en vain. Je me suis même déplacé afin de la rencontrer mais impossible. Elle était absente paraît-il.

Nous sommes extrêmement déçu par la décision et senti trahi par la responsable. Nous nous attendions à déménager rapidement mais notre situation n'avance pas du tout.

J'aimerais votre avis concernant ma situation et les lois l'entoure.

Je répondrai à toutes vos questions afin de vous donner le maximum de renseignement.

Je vous remercie pour votre aide.

Cordialement...